

CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE - 1 AN

Formation diplômante permettant d'exercer en centre de beauté.
Diplôme minimum obligatoire pour exercer en esthétique.

Objectifs de la formation :

Le CAP permet aux futures esthéticiennes de pratiquer les soins esthétiques classiques en leur apportant les connaissances théoriques nécessaires à leur compréhension et application.

- Maîtriser les soins du visage, des mains et des pieds, le maquillage, les soins de beauté et de bien-être
- Maîtriser les techniques d'épilation et de beauté des ongles
- Maîtriser la cosmétologie, la biologie, la technologie des appareils et la connaissance du milieu du travail liées à ces techniques esthétiques
- Assurer la démonstration et la vente des produits de soin, maquillage et parfumerie, pouvoir participer à la vie de l'institut de beauté et gérer la clientèle
- Posséder les connaissances juridiques et techniques nécessaires au bon déroulement des soins.

Public visé : tout public.

1) Conditions et modalités d'admission :

- Tous les candidats devront **avoir 18 ans révolus** avant le 31 décembre 2020.
- **Pour les candidats étrangers** : Seuls les titulaires de carte de séjour en cours de validité pour l'année scolaire seront acceptés au sein de notre centre.

Pour toute dispense de l'enseignement général : Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau V (CAP/BEP) et produire une copie du diplôme.

Pour les élèves ne bénéficiant pas d'une dispense de l'enseignement général :

- Posséder un niveau première ou terminale.
- Etre titulaire d'un diplôme étranger non reconnu par l'inspection académique.

Un contrôle des connaissances sera effectué au sein de notre établissement.

➔ **NB** : L'enseignement général **n'est pas** dispensé au sein de l'école.

Rentrée de septembre 2020 : Inscription durant toute l'année scolaire précédente.

Les candidates seront examinées par rapport aux conditions d'admission ainsi qu'à leur motivation personnelle au cours d'un entretien oral. Ils seront présentés, par l'organisme, aux examens d'état.

2) Organisation de la formation :

Cours : 490 heures en centre de formation

Du 10 septembre 2020 au 18 juin 2021.

Stages : 420 heures soit 12 semaines en institut réparties sur l'année selon le calendrier.

Alternance : La formation peut être réalisée en alternance au rythme de 2 jours de cours par semaine et 3 jours chez l'employeur.

Déroulement de la formation :

- **Des professeurs spécialisés** et passionnés possédant une expérience de plus de 10 ans dans leur(s) spécialité(s) dispensent les cours.
- **En pratique**, vous travaillerez en binôme, et serez donc tour à tour modèle et élève.
- **Les candidats sont présentés par le centre de formation au diplôme d'Etat du CAP esthétique** qui a lieu entre mai et juin.

3) Conditions d'évaluation :

Les candidats sont présentés aux 3 unités de pôle, (UP1 – UP2 et UP3) de l'enseignement professionnel, réalisées par des mises en situation professionnelle.

UP1 : Mise en situation professionnelle et évaluation théorique liées à la pratique

UP2 : Mise en situation professionnelle et évaluation théorique liées à la pratique

UP3 : Présentation à l'oral du dossier de vente et sketch de vente sur la vente d'une prestation ou d'un produit

Prévention santé environnement : épreuve écrite

4) Coût de la formation :

Coût total : 3 900 € nets - en financement par organisme – possibilité de règlement en plusieurs fois en financement individuel.

Nous consulter pour un financement par un organisme dans le cadre de la formation continue (OPCO, FONGECIF, FAF, FAFPL, etc.).

Le prix s'entend hors petit matériel professionnel obligatoire pour passer le CAP à la charge de l'élève. Il peut être fourni par l'école au tarif en vigueur, à prix coûtant, lors de la rentrée scolaire.

Le prix comprend l'enseignement théorique professionnel et la pratique, les produits et accessoires mis à disposition des élèves tout au long de l'année scolaire.

5) Débouchés – Formations complémentaires :

Les débouchés sont multiples, de nombreuses opportunités s'offrent à vous :

- Création ou gérance d'un Institut ou d'une Parfumerie
- Esthéticienne à domicile
- Esthéticienne en Institut, Parfumerie, Salon de Coiffure
- Esthéticienne démonstratrice
- Esthéticienne en cabinet de Dermatologie, de Kinésithérapie
- Esthéticienne en Pharmacie
- Esthéticienne en Thalasso, Centre de Remise en Forme, Club de vacances, etc.

Formations complémentaires proposées chez PBA :

- CQP Spa Praticien
- CQP Styliste d'Ongles
- Psycho Socio Esthétique
- Stages de Perfectionnement
- MBE – Praticien Massage Bien-être

PROGRAMME COMPLET

UP1 : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds, soins de beauté et de bien-être

(coef. 6) – Pratique et écrite de 3h45

- Réalisation de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds
- Réalisation de maquillage du visage
- Information, conseil et conduite d'une prestation UV
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage

UP2 : Techniques esthétiques liées aux phanères

(coef. 4) - Pratique et écrites de 2h30

- Réalisation d'une épilation
- Réalisation d'une coloration des cils ou sourcils
- Réalisation de soins des ongles
- Réalisation de maquillage des ongles
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles

UP3 : conduite d'un institut de beauté et de bien-être : Relation avec la clientèle et vie de l'institut

(coef. 4) – Oral de 40 mn

- Conseil et vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
- Suivi et fidélisation de la clientèle
- Organisation du planning de rendez-vous
- Mise en valeur et promotion de produits, de prestations
- Organiser un planning de rendez-vous
- Participation à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

Prévention Santé Environnement (PSE) :

(coef. 1)

- L'individu dans l'entreprise
- L'individu et son parcours professionnel
- L'individu : consommateur avisé
- L'individu au poste de travail
- L'individu et la prévention des risques

Unités générales

- UG 1 Français et histoire-géographie
– enseignement moral et civique
- UG 2 Mathématiques – sciences
physiques et chimiques
- UG 3 Éducation physique et sportive
- UG 4 Langue vivante

Unité facultative

- UF UNITÉ FACULTATIVE Arts
appliqués et cultures artistiques

Rappel : Dispense des examens d'EG pour les candidat(e)s titulaires d'un CAP, BEP, Baccalauréat ou diplôme supérieur reconnu en France.

En cas d'échec à l'examen les bénéficiaires des notes égales ou supérieures à 10 seront conservés pendant cinq ans.